Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 10

Artikel: L'héliothérapie ou cure de bains de soleil

Autor: Rollier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683702

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

central, ces garanties ne sont jamais absolues. Dans tous les cas, il est nécessaire de le nettoyer très fréquemment en désinfectant et lavant à l'eau bouillante tous les éléments dont il se compose; si on peut les remplacer facilement, il vaut encore mieux les jeter.

Enfin, disons, en terminant, quelques mots des principales maladies qui ont été attribuées à l'usage d'une eau insalubre.

Goître et crétinisme. — On a accusé l'eau de neige, les sels de chaux, de magnésie, des substances organiques analogues aux miasmes de la malaria, hypothétiques du reste. La questiou reste ouverte.

La malaria. — On sait d'ailleurs aujourd'hui que cette affection est due non à l'eau des marais Pontins, mais à la piqûre des moustiques qui les habitent.

Calculs, gravelle. — Si les sels calcaires de l'eau donnaient la gravelle, tous les habitants du Jura qui ne boivent pas d'eau de citerne seraient calculeux. Or, au contraire, la pierre, tout au moins dans le canton de Neuchâtel, est fort rare, tandis qu'elle se rencontre très souvent dans les contrées où l'en boit beaucoup de certains vins, ainsi les régions de la Moselle.

Dyssenterie, diarrhée. — Il semble prouvé qu'une eau qui contient des souillures organiques donne ces maladies. A Saint-Germain-en-Laye, près de Paris, l'autorité militaire mit fin à une grave épidémie de dyssenterie, en faisant bouillir l'eau bue par la troupe. Il est au surplus possible qu'une eau de mauvaise qualité débilite l'organisme et le rende plus accessible aux diverses maladies accidentelles.

Le choléra et le typhus sont produits non pas par une mausaise eau elle-même, mais par leurs bacilles spéciaux qu'elle peut contenir. S'ils n'y sont pas l'eau pourra donner la dyssenterie, comme on vient de le voir, mais non ces deux maladies qui ne peuvent être prises que par l'introduction dans l'organisme du bacille virgule de Koch, pour le choléra, et du bacille d'Eberth, pour la fièvre typhoïde. Ajoutons que, d'ailleurs, l'eau n'est pas le seul véhicule de ces dangereux microbes; ils peuvent tout aussi bien être transportés par l'air, par les aliments non cuits, surtout.

L'héliothérapie ou Cure de bains de soleil

avec deux clichés obligeamment mis à notre disposition par M. le Dr Rollier, à Leysin

Que font, je vous le demande, lecteurs, ces bambins tout nus sur cette galerie?... Ils s'amusent! Voyez comme ils sont gais; leur repas terminé, ils prennent un bain de soleil, couchés ou assis sur leurs lits placés en plein air sur la véranda! Mais où sommes-nous donc? Dans le Midi? Sur quelque plage chaude au bord de la Méditerrannée? Non pas! Nous sommes en Suisse, à la montagne, à Leysin.

Alors ce sont donc des petits malades? Parfaitement! et bien qu'à les regarder on pourrait croire que ces petits ne sont là que pour leur plaisir, vous comprendrez maintenant qu'ils font une cure, qu'ils sont là pour guérir!

Les uns ne pouvaient plus marcher, les autres devenaient bossus; tous avaient mal, depuis longtemps, soit à la jambe, au bras, au dos, à la hanche; ils maigrissaient, toussaient parfois, ne mangeaient plus, ne voulaient plus rire.... Un médecin est venu, il a dit aux parents qu'il s'agissait d'une affection tuberculeuse, et qu'un des moyens d'obtenir la guérison — le seul peut-être — était d'envoyer l'enfant à la montagne,

dans un sanatorium, pour faire une cure d'air et de lumière.

Il ne s'agit pas là de poitrinaires, ce ne sont pas des phtisiques au sens qu'on attache habituellement à ce mot; ce sont des enfants chez lesquels le bacille de la tuberculose a élu domicile soit dans les os, dans les articulations, dans l'abdomen, dans la peau: ils ont eu des glandes, des abcès, des coxalgies, des spondylites, des inflammations tuberculeuses diverses. L'expérience a démontré que la guérison de ces multiples affections pouvait souvent être obtenue en faisant faire à ces malades une cure de soleil, de préférence à la montagne.

La cure-solaire de la tuberculose date de quelques années seulement. En 1900, le Dr Bernhard, celui-là même dont tant de samaritains ont étudié les planches ou le manuel pendant les cours qu'ils ont suivis, en fit les premières applications sur les malades de l'hôpital de Samaden en Engadine. Sachant que les paysans des Grisons sèchent des quartiers de viande au soleil pour la conserver, sans que cette viande ne s'altère, ne se gâte, ni pourrisse, le Dr Bernhard résolut d'imiter cette dessication antiseptique — possible à l'altitude seulement — pour les tissus vivants. Ses essais furent couronnés de succès: la sécheresse et la pureté de l'air à la montagne, accompagnées de l'influence guérissante des rayons du soleil auxquels on exposait les malades, permit au Dr Bernhard et à ceux qui l'imitèrent, de soulager, d'améliorer et de guérir plus d'un patient condamné par la Faculté.

Pl. 1. Une galerie de cure de soleil, en plein hiver, à Leysin (Clinique du Dr Rollier)

C'est que les rayons du soleil ont une action bactéricide sur les microbes: ils les

détruisent*); et cette action est d'autant plus forte que l'intensité de la radiation solaire est plus considérable. Or plus on s'élève, plus l'action du soleil devient efficace, parce que l'air transparent et pur, sans brouillards et sans fumée, débarrassé de la « vase atmosphérique » des vallées et des plaines, permet une insolation idéale.

la clinique du Dr Rollier, à Leysin. Ce médecin s'est fait une spécialité du traitement des tuberculoses dites chirurgicales, c'est-à-dire de la plupart des maladies dues au bacille de Koch, à l'exclusion des affections pulmonaires.

La température de l'air à l'altitude, pendant les heures où le soleil luit, est

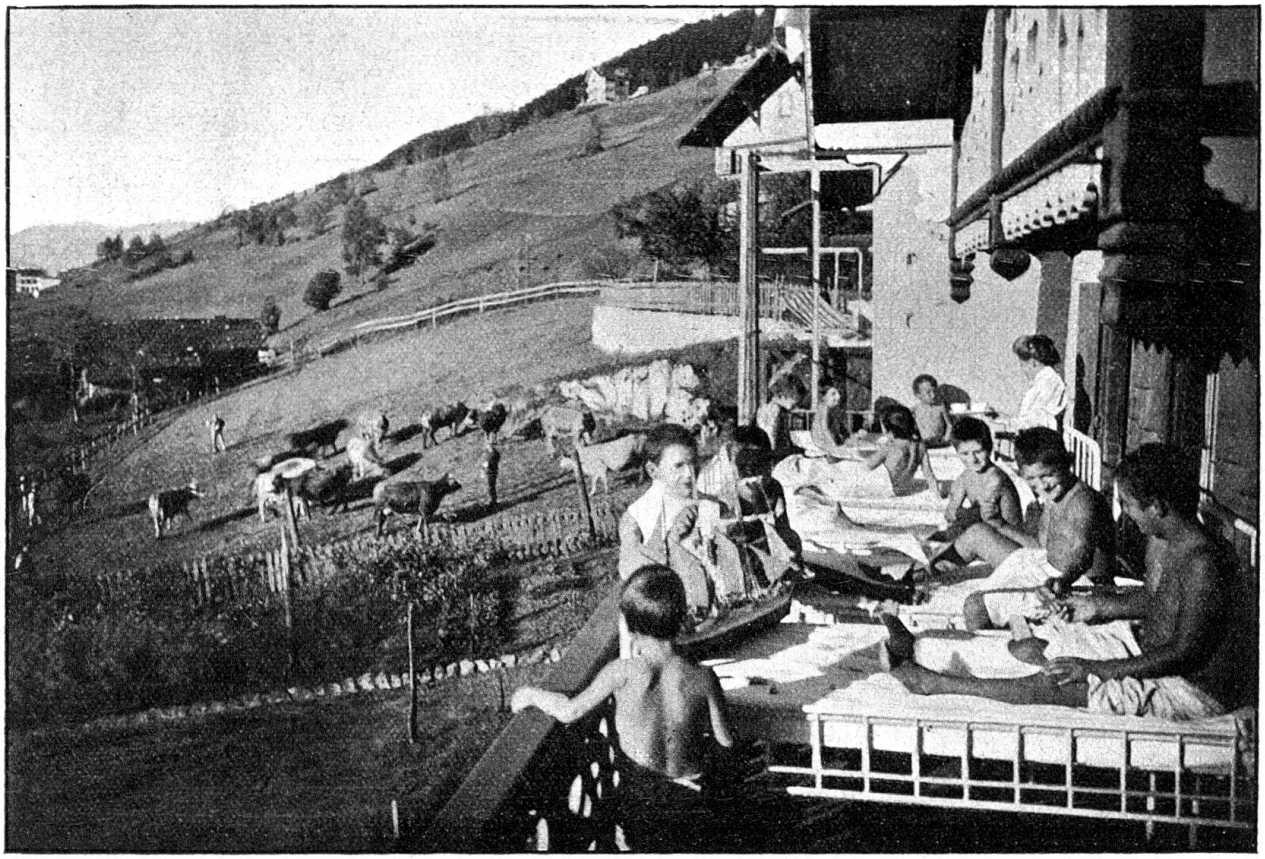

Pl. 2. Vue des galeries en été (Clinique du Dr Rollier, à Leysin)

Et si le soleil tue les microbes, il enlève aussi — dans bien des cas — la douleur; c'est ce qu'on nomme l'effet analgésiant, bien connu de tous ceux qui ont exposé au soleil des lésions tuberculeuses souvent très douloureuses.

Nous comprenons maintenant que les photographies reproduites ici sont des vues de galeries de cure. Elles sont prises à

telle que les malades peuvent, sans crainte aucune, prendre leur bain de soleil, dépouillés de tout vêtement, même en hiver. Sans doute la cure solaire doit être progressive; au début on ne permettra l'insolation que quelques minutes, puis, augmentée graduellement, les malades sont amenés au bain de soleil général.

Il paraît même que ce bain est attendu impatiemment par les petits patients chez lesquels il suscite une sensation de bien-être étonnante.

Au début il faut protéger la tête à l'aide

*) Le Dr Rollier, de Leysin, nous écrivait encore tout dernièrement: « Je suis toujours plus convaincu que le soleil est le plus actif, le moins nocif et le plus économique des antiseptiques. » *Réd.*

d'un chapeau de toile aux larges ailes, ou d'un écran fixé à la tête du lit, mais ces précautions ne tardent pas à être superflues.

Et les résultats — direz-vous — les résultats sont-ils concluants? Les enfants guérissent-ils sous ce traitement d'air, de lumière, de bonne alimentation?

Voici un chiffre qui vous en dira plus que des tableaux de statistique: Sur cent malades sortis de sa clinique, le Dr Rollier a pu constater quatre-vingt-une guérisons; aussi devons-nous saluer avec joie un traitement qui donne de si beaux résultats! Dr Ml.

Avis à nos abonnés. Reliure pour « la Croix-Rouge suisse, 1908 »

Plusieurs de nos abonnés nous ont demandé en 1907 déjà, de leur fournir un cartonnage spécial pour relier les 12 numéros annuels de la *Croix-Rouge suisse.*

Pour déférer à ce désir, l'administration du journal mettra en vente dès novembre 1908 une *Reliure toile grenat ornée de l'écusson blanc à croix rouge, et du millésime, au prix de fr. 0. 60.*

Il sera procédé de même chaque année s'il nous parvient un nombre suffisant de demandes.

La carte-commande incluse doit nous être retournée affranchie, munie du nom et de l'adresse exactes et bien lisibles, dès maintenant et avant le 15 décembre 1908.

L'Administration de « La Croix-Rouge suisse », ***Berne,*** *Rabbenthal.*

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance des samaritains suisses.

Nos lecteurs savent qu'à côté des sections de la Croix-Rouge, il existe en Suisse (dans la Suisse allemande surtout), des sections de l'Alliance des samaritains. Cette société dont les ramifications sont très nombreuses travaille spécialement à la formation de samaritains et de samaritaines capables de donner les premiers secours aux blessés et aux malades.

L'Alliance des samaritains suisses a popularisé dans notre pays la question du secourisme, et a ouvert la voie aux nobles et généreuses idées préconisées et appliquées par la Croix-Rouge.

Cette société est subventionnée par la Confédération et par la Croix-Rouge suisse.

Le rapport sur l'exercice de 1907, paru en été 1908, nous éclaire sur l'extension et sur l'activité de cette utile association. Dirigée avec beaucoup d'énergie par son excellent président actuel, M. E. Michel, à Berne, et son vice-président, M. le Dr Henne-Bitzius, nommé par la Direction de la Croix-Rouge, l'Alliance des samaritains suisses compte aujourd'hui 178 sections avec 18,617 membres (6613 membres actifs, dames et messieurs; 11,544 membres passifs et 460 membres honoraires).

La collation des rapports de chaque section révèle que pendant l'année 1907, les samaritains affiliés à cette société, ont prêté leur concours plus de 12,000 fois, et ont exécuté près de 700 transports de malades ou de blessés.

Soixante treize cours ont été donnés, et ont réuni quelque 2000 participants.

Les sections possèdent un matériel considérable: 607 caisses de pansements, 547 civières, 53 brancards roulants et 24 voitures de malades; les magasins de mobilier sanitaire (au nombre de 95) peuvent fournir 131 lits complets et des ustensiles hospitaliers.

L'exercice financier solde par un petit déficit de fr. 176. 89; malheureusement le budget pour l'année courante prévoit un nouveau déficit de fr. 800 environ!

Nous avons été très heureux de lire dans ce rapport que les résolutions suivantes ont été votées lors de l'assemblée des délégués à Winterthour:

1° *Un samaritain doit prêter son concours pour les secours d'urgence, et pour ceux-ci seulement. Il lui est interdit de continuer un traitement.*

2° *Les samaritains qui violeront ce précepte fondamental doivent être exclus des sections de l'Alliance des samaritains suisses.*

3° Toutes les sections de l'Alliance des samaritains sont tenues de compléter leurs statuts par l'adjonction des deux articles précédents, et de veiller à leur stricte application.

Grâce à son attitude énergique dans cette question épineuse des soins ultérieurs à donner à un sinistré ou à un malade, la direction de l'Alliance des samaritains a voulu mettre un terme aux abus qui ont pu se produire: empêcher un samaritain de se substituer au médecin seul juge du traitement à appliquer, et éviter aux samaritains les responsabilités qu'ils pourraient encourir du fait d'avoir donné d'autres soins que ceux de l'intervention d'urgence. Dr Ml.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve)